

# POUR SOUTENIR DURABLEMENT L'ÉGLISE DANS LE TEMPS

Merci de **compléter les champs de ce coupon (y compris vos coordonnées au recto)** et de le retourner daté et signé, **accompagné de votre Relevé d'Identité Bancaire (obligatoire)**, à l'aide de l'enveloppe réponse jointe.

## ☐ JE DONNE PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

C'est régulier, sécurisé, adapté à votre rythme et à vos moyens. Cela nous permet aussi d'anticiper nos ressources.

J'autorise l'Association diocésaine de Belfort-Montbéliard à demander à ma banque de prélever sur mon compte :

☐ chaque mois ☐ chaque trimestre

Je donne :

☐ 10 € (soit 3,40 €) ☐ 20 € (soit 6,80 €) ↗ après réduction fiscale de 66 %

☐ 30 € (soit 10,20 €) ☐ autre : \_\_\_\_\_ €

Je recevrai **une fois par an un reçu fiscal récapitulatif** de mes dons.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature : (obligatoire) \_\_\_\_\_

À réception de ce mandat, l'Association diocésaine de Belfort-Montbéliard vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

RUM (réservé au diocèse) : \_\_\_\_\_

**INFORMATION CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE :**  
**Association Diocésaine de Belfort-Montbéliard**  
**ICS : FR26ZZZ437109**

Pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement) contacter le Diocèse de Belfort-Montbéliard par téléphone au 07 68 26 00 91 ou par mail à [denier@diocesebm.fr](mailto:denier@diocesebm.fr)

## MON AVANTAGE FISCAL

66 %

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu, **vous pouvez déduire 66 %** du montant de votre don de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous recevrez un reçu fiscal.

PAR  
EXEMPLE :

34 €

= ce que  
votre don  
vous coûte  
réellement

Votre don de  
**100 €**  
au Denier

66 €

= le montant  
de votre  
réduction  
fiscale



## POUR GARDER LE LIEN !

Pour rester proches et bien informés de la vie de notre diocèse et de nos communautés, plusieurs supports d'information vous accompagnent tout au long de l'année :

### LA VIE DIOCÉSAINE

La revue officielle du diocèse : reportages, témoignages et actualités pour suivre la vie diocésaine. Abonnement possible, avec envoi mensuel gratuit par mail.

### EXISTE EN CIEL

Revue trimestrielle des doyennés, elle met en lumière la vie des communautés chrétiennes et les enjeux d'aujourd'hui, à la lumière de la foi...

### LA NEWSLETTER ET LE SITE INTERNET

Toute l'actualité du diocèse et des informations pratiques sur :  
<https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr/>

**Diocèse de Belfort-Montbéliard**  
6 rue de l'Église  
90400 Trévenans  
[www.diocese-belfort-montbeliard.fr](http://www.diocese-belfort-montbeliard.fr)  
SIREN 319 545 810

**Votre contact :**  
Christian Gras, économe  
[denier@diocesebm.fr](mailto:denier@diocesebm.fr)  
Tél. 07 68 26 00 91



# POUR QUE L'ÉGLISE NOUS CONFIRME DANS LA FOI

L'Église ne vit que de dons.  
**Scannez pour donner :**





# POUR

QUE L'ÉGLISE  
PUISSE PORTER L'ESPÉRANCE

## CHERS AMIS,



Qu'est-ce qui va le mieux exprimer l'amour que l'on porte à un être cher : prononcer des paroles tendres ou poser des actes qui coûtent, parler de ses sentiments ou donner de soi-même ?

« N'aimons pas en paroles ni par des discours, mais par des actes et en vérité » (1 Jn 3, 18).

Il y a bien des personnes dans l'Église qui ont choisi d'aimer par des actes généreux. Le visiteur qui prend le temps pour écouter et rester auprès du malade. L'enseignant bénévole qui apprend patiemment au migrant à construire ses premières phrases en langue française. L'aumônier de prison qui vient partager avec le détenu son humanité et son amour de Jésus. Le catéchiste qui s'est formé pour transmettre la foi en Jésus dans le langage adapté à la personne handicapée.

Faire un don d'argent à l'Église, n'est-ce pas aussi choisir d'aimer en acte en soutenant tous ceux qui donnent d'eux-mêmes pour leurs frères humains ? Donner à l'Église c'est participer à la conversion des cœurs et à la transformation du monde. Celui qui donne change la vie des hommes qu'il rejoint.

En donnant, il se donne aussi lui-même et fait grandir en lui l'amour du Christ. Le don change aussi bien celui qui donne que celui qui reçoit.



MGR DENIS JACHIENT

Évêque de Belfort-Montbéliard

# POUR

QUE L'ÉGLISE NOURRISSÉ NOTRE FOI

- > Aux grands moments de notre existence, par les sacrements que nous recevons (communion, sacrement des malades...).
- > Tout au long de notre vie, par l'accompagnement de nos vies spirituelles.
- > Dans nos communautés, unies par le Christ et à sa suite.

**POUR DONNER LES MOYENS D'AGIR  
AUX PRÊTRES, DIACRES ET RELIGIEUSES  
VOTRE DON PERMET :**

- > D'assurer le traitement de nos prêtres, curés de paroisse et de verser une indemnisation aux religieuses en mission dans notre diocèse
- > De prendre en charge les besoins des prêtres âgés de plus de 75 ans.

Dans notre diocèse, on compte **32 prêtres en activité, 16 diacres, 21 prêtres aînés et 21 religieuses.**

# POUR

QUE L'ÉGLISE SERVE NOS FRÈRES  
ET SŒURS

- > En étant présente à tous les âges de la vie, de la naissance à la mort.
- > En se tenant aux côtés de chacun dans les épreuves : solitude et isolement, handicap, maladie, deuil, épreuve personnelle...
- > En agissant partout où cela est nécessaire : à domicile, dans les hôpitaux, les EHPAD, les prisons...

**POUR ASSURER LA PRÉSENCE DE  
L'ÉGLISE, VOTRE PARTICIPATION PERMET :**

- > De rémunérer tout le personnel laïc des services ou en mission dans les différentes pastorales (catéchèse, santé, catéchuménat...)
- > De financer tous les besoins de formation et de fonctionnement au service de la mission.

Dans notre diocèse, **10 personnes** sont rémunérées grâce au Denier.

# POUR

FAIRE UN DON AU DENIER !

## 1) MES COORDONNÉES

☐ Mme ☐ M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Fait à : ..... Le ..... / ..... / .....

Je désire un reçu fiscal ☐ Oui ☐ Non

## 2) MON DON AU DENIER

☐ **JE DONNE PAR CHÈQUE**

**JE RENSEIGNE LE MONTANT DE MON DON ET  
RENVOIE CE BULLETIN À L'AIDE DE L'ENVELOPPE  
RÉPONSE JOINTE**, accompagné d'un chèque à  
l'ordre de l'Association Diocésaine de Belfort-  
Montbéliard.

Je donne :

- ☐ 50 € (soit 17 €) ☐ 100 € (soit 34 €)  
☐ 150 € (soit 51 €) ☐ 300 € (soit 102 €)  
☐ autre : ..... €

après réduction  
fiscale de 66 %

☐ **JE DONNE EN LIGNE**

**JE ME RENDS SUR LE SITE INTERNET :**

<https://soutenir.diocese-belfort-montbeliard.fr>

et je réalise mon don par carte bancaire.

> C'est simple, rapide et sécurisé.



**MERCI D'ENVOYER VOTRE DON ACCOMPAGNÉ DE CE BULLETIN DIRECTEMENT AU DIOCÈSE OU DE LE DÉPOSER À VOTRE PAROISSE.**

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la période légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs (envoi du reçu fiscal, informations et appels à don). Conformément à la loi « informatique et libertés » et du RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant un e-mail à [econome@diocesebm.fr](mailto:econome@diocesebm.fr)